

Avec 12 millions de personnes en France touchées par un handicap, dont 850 000 ont une mobilité réduite, **une plus grande inclusion des personnes handicapées est un impératif.**



Avec mon Adjointe Flora KALOUSTIAN, j'ai souhaité ce Conseil Local du Handicap, pour apporter des **solutions concrètes** aux problèmes du quotidien.

Cette initiative fait écho à d'autres mesures déployées par la Mairie du 5e pour faciliter la vie des personnes handicapées. Depuis un an par exemple, les **Ambassadeurs de l'accessibilité** accompagnent les commerçants pour réaliser les « ADAP » réglementaires.

Florence BERTHOUT
Maire du 5e arrondissement
Conseillère Régionale Île-de-France

Tous les comptes-rendus des réunions des différentes commissions sont disponibles sur le site de la mairie du 5e arrondissement.

CONSEIL LOCAL DU HANDICAP

CONTACT

Ambassadeur du
Conseil Local du Handicap
cabma05-CLH@paris.fr
01.56.81.75.41

Contactez-nous si vous voulez participer
à cette démarche



MAIRIE
5^e